

Le Vernet infos

Bulletin d'informations municipales

Sommaire

 Informations communales et intercommunales

 Urbanisme et travaux

 Petite enfance et jeunesse

 Environnement

Mairie

30 avenue de la Mairie

31810 Vernet

05.61.08.50.47

Accueil au public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h à 12h et 15h à 17h30

Mercredi : 9 h à 12h

1er samedi du mois : 9 h à 12h

(fermé en juillet et août)

N° 11 - Juillet 2019

Edito



Chères Vernétoises, Chers Vernétois,

Cela fait maintenant 11 ans que j'ai découvert la vie de Maire, une vie bien remplie, une vie passionnante qui a forgé en moi l'expérience nécessaire et unique car toutes les écoles de la vie ne suffiraient pas pour comprendre ce qu'est réellement celle des responsabilités et de l'engagement de soi.

Le maire est celui que l'on guette, que l'on vient voir, celui vers qui l'on se tourne lorsque à bout de solutions il apparaît comme le recours ultime. Le Maire est celui que l'on regarde, que l'on connaît, celui que l'on juge, que l'on critique et qui se retrouve, quelquefois malgré lui, attaqué par quelques esprits malveillants.

De tout cela et des 11 années passées à la tête de cette commune, je ne retiendrai que la satisfaction de servir et la volonté de faire avancer les choses pour le bien du village même si certains combats menés tardent à aboutir tant les délais administratifs ou techniques sont complexes.

Cette mission est, pour moi, celle qui me donnerait envie de continuer même s'il peut paraître frustrant de ne pas pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes, notamment celles du logement ou de l'emploi.

Oui, on ne s'engage pas en politique par envie, d'humeur ou de prestige, on le fait par passion.

Il y a aussi le rôle que tient le maire à l'extérieur de sa commune ; il est essentiel car c'est celui qui fait progresser son petit bout de territoire et permet les avancées structurantes, celles qui permettront à la commune de se développer et de progresser.

Voilà le sens de mes convictions, et à l'heure où il nous faut commencer à penser aux prochaines échéances électorales, il est plus qu'essentiel de comprendre le sens de l'engagement et de la loyauté ; deux éléments essentiels dans la volonté de servir sa commune et d'intégrer une équipe.

Cela me paraît être la base à toute réflexion et à tout engagement futur.

« Préserver tout en avançant, faire vivre et transmettre » : ceci pourrait être la devise de notre engagement pour LE VERNET.

Bonnes vacances d'été à tous.

Amitiés Vernétoises.

Votre maire,
Serge DEMANGE

Le 13 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2019 de notre ville.

Nos finances sont saines, notre endettement reste raisonnable et pourtant nous investirons en 2019 : 2 500 000 €

La sécurité des écoles, la sécurité de tous les administrés m'a conduit à vouloir renforcer la police municipale ceci pour permettre à notre agent en place de travailler avec plus de sécurité et élargir ainsi les plages horaires de surveillance de notre commune.

A compter du 1^{er} septembre, le service de Police Municipale sera donc composé de 2 agents afin d'assurer encore mieux votre tranquillité.

Une fois de plus, j'en appelle au civisme de chacun pour que nos espaces publics soient respectés par tous.

Il nous appartient de faire des efforts quotidiens afin de limiter les stationnements anarchiques, de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie, de ne pas jeter sur la voie publique divers détritiques et de respecter les points d'apport collectif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les RESULTATS en quelques chiffres :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	1.784.018,66 €	2.128.904,29 €
	Section d'investissement	957.930,47 €	673.507,89 €

REPORTS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	Section de fonctionnement		1.367.148,69 €
	Section d'investissement		184.001,16 €

RESTE A REALISER A REPORTER EN 2019	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	484.846,00 €	455.145,00 €

RESULTATS CUMULES 2018	Section de fonctionnement	1.784.018,66 €	3.496.052,98 €
	Section d'investissement	1.442.776,47 €	1.312.654,05 €
	RESULTAT 2018		1.581.911,90 €

Les principaux investissements réalisés en 2018 :

- Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques
- Acquisitions de divers matériels pour les services techniques, les services administratifs, la cantine et les écoles
- Mise en place, à l'école élémentaire, de volets électriques ainsi que d'un système d'alarme dans le cadre du PPMS
- Divers travaux à la salle des fêtes (sanitaires-ballon sanitaire), au complexe de l'Oratoire (peintures-éclairage-ballon sanitaire) et au complexe de Champagne (chaudière)
- Remise en état de la croix et du monument aux morts au cimetière
- Travaux de création d'une cantine et d'un office à l'Ecole Maternelle
- Reprofilage des fossés
- Divers Travaux de voirie et d'Eclairage public

BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif de 2019 a été voté par le Conseil Municipal le 13 avril 2019 pour 6.294.119 €, soit 3.833.536 € en fonctionnement et 2.460.583 € en investissement :

FONCTIONNEMENT :

Pour 100 euros de dépenses :

- * 51,46 euros sont alloués aux charges à caractère général
- * 23,94 euros sont alloués aux charges de personnel
- * 9,42 euros sont alloués aux charges de gestion courante
- * 0,94 euros sont alloués aux charges financières et exceptionnelles
- * 14,24 euros sont alloués au virement à la section d'investissement

Sur 100 euros de recettes :

- * 5,78 euros proviennent des produits de service
- * 13,89 euros proviennent des dotations et participations
- * 38,64 euros proviennent des impôts
- * 0,42 euros proviennent des autres recettes de fonctionnement
- * 41,27 euros proviennent de l'excédent reporté

IMPOTS 2018 :

IMPOTS	TAUX 18	TAUX 19	PRODUIT
TAXE D'HABITATION	14,69	14,99	534.394 €
FONCIER BATI	24,60	25,10	600.141 €
FONCIER NON BATI	178,02	181,65	42.324 €

INVESTISSEMENT :

Pour 100 euros de dépenses :

- * 9,31 euros sont alloués aux remboursements des emprunts
- * 6,26 euros sont alloués aux diverses acquisitions (matériels-véhicules-mobiliers-logiciels)
- * 22,11 euros sont alloués aux travaux de bâtiments
- * 23,54 euros sont alloués aux aménagements routiers ainsi qu'au pluvial
- * 0,52 euros sont alloués aux aménagements de terrains et aux plantations
- * 4,08 euros sont alloués au déficit
- * 34,18 euros sont alloués aux opérations patrimoniales

Sur 100 euros de recettes :

- * 10,50 euros proviennent des subventions
- * 17,07 euros proviennent des emprunts
- * 16,07 euros proviennent des taxes d'urbanisme, de la récupération de la TVA et de l'excédent
- * 34,18 euros proviennent des opérations patrimoniales
- * 22,18 euros proviennent de virement de la section de fonctionnement

Les principaux investissements prévus en 2019 :

- ◆ Acquisitions de divers matériels et mobiliers pour les services techniques, la cantine, les écoles et la mairie
- ◆ Divers travaux aux écoles, à la cantine, à la salle des fêtes, à l'église, aux sanitaires du camping municipal ainsi qu'au complexe du Ramier
- ◆ Divers Travaux de pluvial et d'Eclairage public
- ◆ Pool routier 2019
- ◆ Fin des travaux de création d'une cantine et d'un office à l'Ecole Maternelle
- ◆ Travaux au Complexe de l'Oratoire de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite



ENVIRONNEMENT

A compter du 1^{er} octobre, le tri des déchets recyclables évolue : tous les plastiques d'emballages seront triés.

La collecte des déchets recyclables de type « fibreux » (papiers et carton) se fera en apport volontaire au même titre que le verre.

De même, la Communauté de Communes va revoir son schéma de collecte dès janvier 2021. Nos habitudes vont devoir changer et cela dans un souci d'économie.

Je suis sûr et confiant de votre participation.

Je reviendrai vers vous à la rentrée de septembre pour des informations plus détaillées.



TRAVAUX

Malgré les retards dus aux formalités administratives et techniques, la cantine sera opérationnelle pour la rentrée scolaire du 2 septembre prochain.

Durant les vacances d'été, la commune sera en chantier sur divers points :

- Sécurisation de la rue des Ecoles
- Divers travaux de voiries
- Entretien des bâtiments (écoles, salle des fêtes)
- Mise en conformité accessibilité du Complexe de l'Oratoire



INFO !!!

Je vous informe que la commune a subi un cambriolage des ateliers municipaux dans la nuit du 29 au 30 juin. Tout le matériel d'entretien de voirie a été dérobé. Nous mettons tout en œuvre pour l'achat de nouveaux matériels de base afin que l'entretien de la commune puisse être assuré dans les meilleurs délais.

Halte répit

Vous êtes aidant, vous accompagnez l'un de vos proches, une **Halte Répit** existe à SAUBENS.

Cette année, au regard de son bon fonctionnement, elle a obtenu la labellisation par le conseil Départemental.

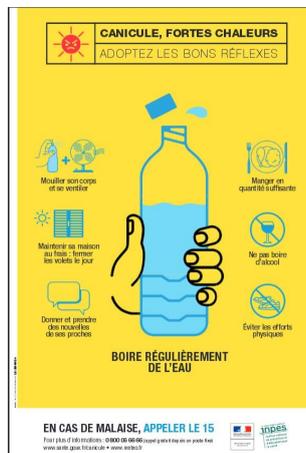
Si vous êtes concerné, intéressé par plus d'informations, vous pouvez vous inscrire en mairie afin d'organiser une réunion locale.

Plan canicule

Personne seule ou fragilisée, pensez à vous faire connaître en mairie.

Quelques gestes au quotidien :

- Rafraîchir votre habitation tôt le matin,
- Boire très fréquemment,
- Eviter de sortir par grande chaleur



Animations

- Lors du Festival d'Harmonies, nos séniors ont été conviés au repas servi le dimanche 2 juin suivi d'un concert,
- Une journée de sensibilisation au bon usage de la route (remémoration du code et facteurs de risque) a eu lieu le 11 juin,
- Comme chaque année, des tickets manèges ont été offerts aux élèves de nos deux écoles pour la fête locale.

A votre disposition

Le CCAS est à votre disposition pour toute demande d'aide administrative, financière, de logement

Vous pouvez bénéficier aussi :

- D'une épicerie sociale (« Vert Soleil ») située à LABARTHE-SUR-LEZE,
- D'une consultation gratuite avec une avocate
- D'un écrivain public (tous les 1^{er} samedis du mois)
- D'une assistance sociale (Maison Départementale de Solidarité à EAUNES)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour toute demande d'aide ou renseignement.

Toutes nos félicitations à notre doyenne, Paule RITSCH, qui a fêté ses 105 printemps en avril dernier.



ENFANCE ET JEUNESSE

Inscription Ecole Maternelle

Téléphone : 05 61 08 21 55
Date de rentrée : 2 septembre 2019 à 8h20

Inscription cantine scolaire

Sur site officiel de la mairie jusqu'au 10 août, délai de rigueur
Pour tout renseignement, téléphoner au secrétariat de la mairie

Inscription Ecole Elémentaire

Téléphone : 05 61 08 25 80
Date de rentrée : 2 septembre à 8h40

Inscription ALAE périscolaire

à la rentrée
Téléphone : 05 32 23 53 02

à noter

Fête locale les 26, 27, 28 et 29 juillet - Place Constant

Forum des Associations le 1er septembre - Place Constant

Vide grenier le 22 septembre - Place Constant

Bourse aux vêtements les 4 et 5 octobre - Gymnase

Bourse et vide-grenier solidaire « Vert Soleil »

Les 19 et 20 octobre - Gymnase et Place Constant

Don du Sang le 25 octobre de 15h à 19h - salle des fêtes

Troc ô Jouets le 17 novembre - Gymnase

Soirée Festive le 23 novembre - Gymnase

Marché de Noël le 8 décembre - Gymnase



Vivre Ensemble au Vernet

En référence à l'Arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

RAPPEL DES HORAIRES :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h et de 16h à 18h



Conception : Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,

Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND

Impression: Imprimerie CAZAUX

Le site : www.mairielevernet31.fr - Contact : mairielevernet.31@wanadoo.fr